

# LES ACTUS

# Massongy

ÉCOLE

P10

À VOS AGENDAS

P08

LA CLAIÈRE

P09

The logo for Massongy features a stylized letter 'M' composed of three overlapping shapes in green, blue, and orange. To the right of the 'M', the word 'Massongy' is written in a bold, orange, sans-serif font.

**PHOTOS & ILLUSTRATIONS** : Mairie - Associations - Freepik - Unsplash

**TIRAGE** : 1000 exemplaires

**CRÉATION GRAPHIQUE** : Anne-Laure JOUBERT  
38300 ECLOSE-BADINIÈRES - [www.anneloandcom.com](http://www.anneloandcom.com)

**IMPRESSION** : REY GROUPE  
69330 Meyzieu - [www.reygroupe.com](http://www.reygroupe.com)



# LE SOMMAIRE



## LA COMMUNE

Mot du maire .....	5
Inauguration des chemins « piétons-vélos » .....	6
Elles ont eu 100 ans ! .....	6
Devoir de mémoire .....	7
À vos agendas .....	8
Rétrospective .....	9
La clairière .....	9
Les écoles .....	10
Éco-délégués .....	12
Bâtiments, travaux, voiries .....	13
Services techniques .....	14
Le budget 2024 .....	16
Expression des élus minoritaires	17
L'urbanisme .....	18



## LES ASSOCIATIONS

La bibliothèque .....	20
La malle au grenier .....	22
Les bouchons 74 .....	22
Groupe Patrimoine .....	23



## INTERCOMMUNALITÉ

Covoiturage Léman-Stop .....	24
CPTS du bas-Chablais .....	24
MJC Chablais .....	25
Thonon-Agglomération .....	26



## DIVERS

Chiens catégorisés .....	27
--------------------------	----







# LE MOT DU MAIRE



## INAUGURONS !

*C'est avec grand plaisir que nous avons débuté la belle saison avec trois inaugurations.*

*La première a eu lieu le 16 mai (en partenariat avec la commune de Messery) pour la fin du ramassage en porte-à-porte de nos déchets et la mise en route des Points d'Apport Volontaires. Désormais, vous apportez vos déchets recyclables et le sac à incinérer au même endroit, idéalement à pied, ou en voiture sur un trajet du quotidien.*

*Cette alternative qui se veut durable parce que plus incitative au tri est liée au civisme de chacun, merci donc de bien respecter les consignes de tri et de ne rien déposer à côté des containers. S'ils sont pleins, vous pouvez vous rendre sur n'importe quel autre site du territoire de Thonon-agglomération.*

*C'est sans doute l'occasion pour chacun d'entre nous de mettre en perspective notre production de déchets et notre manière de consommer : nous pouvons faire mieux !*

*Côté alimentation, nous pouvons acheter en vrac et uniquement ce dont nous avons besoin pour éviter le gaspillage, et au jardin, compostage et broyage des déchets verts sont faciles, grâce à Thonon-agglomération qui propose gratuitement ces deux services.*

*Côté vêtements, on dépose ceux dont nous n'avons plus besoin dans le container du parking de l'ancienne mairie, c'est bon pour la planète et cela crée de l'emploi. Et oui ! Ce n'est pas moins de 48 emplois qui ont été créés à « l'atelier Re-née » depuis sa création !*



*Pour les objets à réparer c'est vers la « R'mize » à Anthy-sur-Léman qu'il faut se tourner en participant à un « Repair-café ». À noter que cette association collecte en déchetterie les objets dont vous n'avez plus besoin pour leur offrir une deuxième jeunesse.*

*Et le petit plus ? Évitez les bouteilles en plastique en buvant l'eau du robinet, tout simplement.*

*Et parce que la valeur n'attend pas le nombre des années, je profite de cet édito pour féliciter à nouveau nos jeunes éco-délégués, qui sont venus nous présenter leur ambitieux programme écologique et solidaire au conseil municipal du 7 mai. Ils ont des idées, vous le verrez un peu plus loin dans ce bulletin !*

*Une deuxième inauguration s'est déroulée le 25 mai en présence de nombreux élus du Chablais. Nos chemins « piétons-vélos » sont officiellement ouverts pour des balades en toute sécurité, en famille ou entre amis, avec de magnifiques paysages à découvrir. Alors n'hésitez pas et envoyez-nous vos plus beaux clichés.*

*Enfin le 7 juin, le dispositif Léman-Stop a été inauguré à Douvaine pour cinq communes, dont Mas-songy. Dans le même ordre d'idée, on se pose les bonnes questions sur notre mobilité, pas si douce au quotidien : le covoiturage est une des solutions pour limiter l'émission de polluants dans l'atmosphère.*

*Espérant vous croiser cet été, pourquoi pas à pied ou en vélo sur l'un de nos tout nouveaux chemins de randonnées, je vous souhaite un bel été, et une très bonne lecture de ce nouveau bulletin communal.*



Le Maire,  
Sandrine DETURCHE



# ELLES ONT EU 100 ANS !



**LE 9 JANVIER 2023, M<sup>me</sup> HÉLÈNE BÉTEMPS,** née Demeyrier, la doyenne de la commune, a fêté son 100<sup>e</sup> anniversaire.

La municipalité lui a offert quelques petits cadeaux. Ravie par cette délicate attention, Hélène se remémore : « Je n'ai jamais songé à quitter mon village et je vis toujours dans la maison familiale où je suis née, le 9 janvier 1923. Après l'école Pigier à Thonon, j'ai été secrétaire à l'Office notarial de Douvaine. Je me suis mariée, mon époux était de Boège et j'ai élevé nos quatre enfants ».

Tous les matins, Hélène Bétemps allume son petit fourneau à bois, tricote et prépare son repas. Elle s'occupe également de son jardin et consacre toujours un petit temps à la prière, « pour que les hommes deviennent plus sages et qu'ainsi le monde s'améliore ». De belles pensées venant d'une belle personne pleine de sagesse.

**M<sup>me</sup> D. A FÊTÉ SES 100 ANS  
LE 30 JUIN 2023.**

Infirmière de profession, elle a exercé son métier à l'hôpital Cochin à Paris, où elle a aussi élevé ses 3 filles.

Toujours au service des autres, elle a participé à l'Histoire du XX<sup>ème</sup> siècle en soignant chez elle les étudiants blessés lors des événements de mai 68.

Puis son activité professionnelle l'a conduite à rencontrer l'acteur Michel Simon, Roger Hanin ou encore François Mitterrand.

Un souvenir en particulier, son premier carnet de chèque à son nom. Le droit de payer et de voter, une évidence pour les femmes d'aujourd'hui.

M<sup>me</sup> D., que nous avons senti très proche de sa fille chez qui elle vit, est aussi grand-mère de 3 filles.

Nous lui souhaitons encore quelques très belles années de vie.



# INAUGURATION DES SENTIERS « PIÉTONS-VÉLOS »

Elle a eu lieu le samedi 25 mai sous un soleil radieux, une chance vu la météo capricieuse de ce mois de mai !

De nombreux élus étaient présents pour couper le ruban, souvent à la recherche d'informations sur le montage juridique et financier d'un tel projet. Espérons donc que celui-ci « fasse des petits » sur les communes voisines où il y a encore de nombreux tracés à restaurer.

À noter la présence des financeurs : Cyril Pellevat, Sénateur de la Haute-Savoie et Conseiller Régional

AURA, Chrystelle Beurrier Vice-Présidente au Département de la Haute-Savoie et Pascal Chessel, Vice-Président en charge des fonds LEADER pour le SIAC.

L'association 2p-2r était bien représentée, grâce à ses nombreux bénévoles qui ont tenu un stand d'information et ont servi de guide aux différents groupes sur les parcours.

Merci à tous pour votre présence, ce fut une magnifique journée.



# DEVOIR DE MÉMOIRE

## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

Hommage a été rendu comme chaque année aux femmes et aux hommes tombés pour la patrie durant la deuxième guerre mondiale en présence des sapeurs-pompiers, jeunes sapeurs-pompiers, forces de l'ordre et des anciens combattants.

**Merci à tous les Massongiennes et Massongiens présents ce jour-là pour perpétuer le devoir de mémoire.**



## 80<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA GRANDE RAFLE ALLEMANDE EN CHABLAIS

Après la tragique répression milicienne de la « quinzaine sanglante » en Chablais qui avait coûté la vie à 62 Résistants, fusillés, morts sous les coups de bourreaux, morts en déportations, l'armée hitlérienne et la Milice pensaient en avoir fini avec la Résistance chablaisienne.

Mais le 4 mai 1944, le Préfet estime que « l'arrondissement de Thonon reste un foyer de désordre plus virulent que jamais ». Les autorités d'occupation ont compris qu'elles ne pouvaient pas compter sur la Milice et les G.M.R. pour rétablir l'ordre. Elles décident d'agir elles-mêmes.

Écoutons le récit qu'en fait l'historien Pierre Mouton :

Dans la nuit du 18 au 19 mai, le téléphone ne répond plus. Dans les cantons de Thonon, d'Evian, d'Abondance, du Biot, motos, voitures, camions, cars, ne circulent plus. Il est même interdit de monter à bicyclette. Le couvre-feu avancé de 21 h 30 à 20 h 30 est levé à 6 h :

Une quarantaine d'autocars transportent selon les Renseignements Généraux, 400 à 500 Allemands munis de 2 jours de vivres, de la S.S. Polizei, de la Feldgendarmerie, des Gebirgsjäger (chasseurs de montagne). Des Francs-gardes miliciens les accom-



pagnent et les guident. Ils isolent Thonon, en barant les sorties de la ville : ils cantonnent à Novel pour fermer la frontière suisse. Des abords du lac Léman à Bernex et Abondance, dans une trentaine de communes, ils vérifient les identités, mettent une marque aux cartes qu'on leur présente, consultent des listes.



## LA COMMUNE

Ils arrêtent 108 personnes parmi lesquelles une dizaine de femmes. S'ils ne parviennent pas à s'assurer de celui qu'ils cherchent, ils emmènent le père, le frère, le fils, la fille, le gendre, la belle-fille. Les Chablaisiens sont dirigés sur Ville-la Grand, détenus dans un local rue Jean Jaurès car la prison du Pax n'est pas assez grande.

Finalement, les femmes seront libérées après quelques jours de prison. 53 détenus embarqueront dans des wagons le 1<sup>er</sup> juin pour l'Allemagne.

Le bilan sera terrible :

7 fusillés le 20 mai.

- Robert Guillemet, Robert Lugrin, Jean Mocelin à Lugrin

- René Thomassin à Thollon - Joseph Buttay, Ferdinand Roch, Paul Seydoux de Bernex, fusillés à Saint-Paul

- 2 fusillés le 20 mai, Eugène Boujon à Champanges, René Thomassin à Thollon

- Jean-Pierre Spiro, arrêté à Ballaison le 21 mai et fusillé à Cranves-Sales.

À ces massacres humains, ajoutons des chalets in-



condiés à Vacheresse, tout comme des maisons à Vinzier et Ballaison.

Ajoutons pour compléter le texte de l'historien, le rôle tenu par la Milice. Ainsi à Lugrin, un officier allemand parlant un français parfait dit au chef milicien Pierre Fillon en désignant trois des Résistants arrêtés : « Ceux-là je vous les laisse » ; le cadeau fut accepté et les trois Résistants fusillés dans la journée.

Et pourtant, malgré ces crimes nazis et miliciens, rien n'empêchera les Résistants de poursuivre le combat et de libérer successivement Evian, puis Thonon, et enfin les douanes allemandes de Saint-Gingolph et Yvoire, puis Machilly, ouvrant la porte sur la région annemassienne entre le 15 et 17 août 44.

Cette guerre civile contre la Milice, cette guerre de Libération contre l'occupant hitlérien ne doivent pas tomber dans l'oubli, ses victimes ne doivent pas être oubliées. Il faut que la jeunesse sache où peut conduire la haine, la haine religieuse, la haine raciale, la haine politique, qui déshonorent l'être humain, et qui font aujourd'hui le succès de certaines forces politiques à l'échelle de la France et de toute l'Europe. Apprendre à se respecter, apprendre la solidarité, faire vivre la devise républicaine, liberté, égalité et surtout fraternité : c'est le message de nos associations de mémoire poursuivant le même travail que les anciens combattants et les anciens déportés aujourd'hui disparus.

Le Comité chablaisien des associations de mémoire de la Résistance et de la Déportation.



**SAMEDI 13 JUILLET**  
**FÊTE NATIONALE**

*Restauration, animations, feux d'artifice*

**SAMEDI 31 AOÛT**  
**FORUM DES ASSOCIATIONS**

*de 10 h à midi à la salle des fêtes*

**SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024**  
**BALADE DES MASSONGIENS**

*Villa Montbonnot, repas et cabaret (voir fiche jointe à ce bulletin) - 40 euros par personne (95 euros hors commune)*

# À VOS AGENDAS !

**DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024**  
**CONCOURS DE BELOTE**  
**POUR « OCTOBRE ROSE »**

*Ouverture des portes à 13 h - début des parties à 14 h - Buvette et pâtisseries - 5 € par joueur*



# RÉTROSPECTIVE

Comme chaque année, le printemps a été émaillé de nombreux évènements, dans le cadre du Printemps des Coquelicots.

En mars, nous avons retrouvé le « Carnaval des brouettes », avec son traditionnel défilé en musique. Après un délicieux goûter, proposé par l'association « La malle au grenier », les enfants ont pu se livrer aux joies d'une chasse au trésor, suivi d'un lâcher de pigeons voyageurs.

Le Festival du Film Vert a proposé, comme chaque année, deux séances : Une tout public avec la projection du film «soeurs de combat» de Henri Gerlache, sur le militantisme des femmes pour l'écologie et l'autre pour les scolaires qui ont, quant à eux, visionné «l'heure blanche» de Vincent Chabloz, véritable ode à l'hiver et à la montagne.

Le nettoyage de la commune a clôturé les festivités avec un grand nombre de participants. Toujours autant de déchets sur notre commune, entre autres des mégots : merci aux fumeurs de cesser ces pratiques qui polluent l'eau.



# LA CLAIRIÈRE



## UN HIVER PEU ENNEIGÉ

Nous espérons la neige pour nos petits skieurs du mercredi, malheureusement l'année fut pauvre en flocon. Sans médailles, ils ont cependant pu monter sur les skis trois séances sur cinq.

Les vacances au pôle nord ont emmené nos voyageurs à bord du « Pôle-Express » pour découvrir des contrées lointaines avec leurs traditions culinaires, culturelles et sportives. Beaucoup d'entre eux se sont essayés au patin à glace qu'ils ont maîtrisé en un rien de temps, avec l'aide de leurs animatrices et de bons samaritains.





## LA COMMUNE

### LE PRINTEMPS ? GOURMAND !



En avril, nos petits chefs sont allés à l'école de cuisine franco-italienne préparer de bons petits plats avec un vrai Chef ! Ils ont approuvé l'approvisionnement local à la ferme de Marin et concocté un apéritif délicieux et convivial pour la remise des diplômes.

Ce printemps a vu fleurir aussi tout un tas d'activités artistiques, manuelles et sportives au périscolaire. Les animatrices n'ont pas lésiné sur la qualité et la diversité des activités proposées : photographie, techniques de dessin, de peinture, jardinage, plâtre, perles, calligraphie, ateliers d'expression, jeux de société, jeux sportifs nouveaux... Et tant d'autres choses à réaliser par temps de pluie. Bravo aux artistes !



### UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DE L'ÉMOTION.



Cet été sera fort en rebondissements avec un mois de juillet sur le thème « Vice-Versa », suivi d'un mois d'août sous les feux des projecteurs : petits et grands se mettront en scène par tous les moyens : spectacles, photo, cinéma, etc.

À noter que La Clairière organise son premier séjour à l'extérieur, dans le magnifique écrin des Alpes, à Plaine Joux, vallée de Chamonix. Au programme, camping, accrobranche, balade et baignade sur cinq jours. Et pour passer une seule nuit sous tente, l'équipe renouvelle la désormais traditionnelle « veillée » au mois d'août.

### DES CHANGEMENTS À VENIR À LA CLAIRIÈRE.

Vous le savez, l'école s'agrandit et nos services vont être déplacés. L'occasion pour « La Clairière » de changer de nom. Il est en cours d'étude par les enfants, en ce moment même et ils ne manquent pas d'imagination !

# LES ÉCOLES

### À LA DÉCOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES

Nos élèves de CE1-CE2 ont participé à une animation pédagogique passionnante sur les milieux aquatiques. Au cours de trois demi-journées, ils ont pu découvrir les merveilles de ces écosystèmes fragiles et comprendre l'importance de leur préservation.

Rivières, marais, étangs... nos petits explorateurs ont découvert la diversité des milieux aquatiques et leurs habitants fascinants. Ils ont appris le rôle essentiel de ces espèces dans l'équilibre de ces écosystèmes.

De manière ludique et pédagogique, les élèves ont abordé la notion de bassin versant, compris les différents usages de l'eau et pris conscience des menaces qui pèsent sur les milieux aquatiques.

Un moment fort de l'animation a été l'immersion en pleine nature, sur le ruisseau du Vion, un site naturel protégé de la commune. Les élèves ont pu observer directement la faune et la flore aquatiques et se sensibiliser à la richesse de ce patrimoine naturel présent à Massongy.



Cette animation pédagogique a été un franc succès ! Les élèves ont été captivés par les activités ludiques et variées, tout en développant leur esprit critique et leur sens de la citoyenneté.

Nous remercions chaleureusement tous les intervenants qui ont contribué à la réussite de cette animation, notamment Côme Angelvy, animateur nature pour le Conservatoire des Espaces Naturels de Haute-Savoie, et Thonon-agglomération.

Ensemble, sensibilisons les jeunes générations à la protection de notre environnement !



### CROSS DE L'ÉCOLE DE MASSONGY : UNE APRÈS-MIDI SPORTIVE RÉUSSIE

Le vendredi 12 avril 2024, l'école de Massongy a organisé le traditionnel « cross des enfants ». Cette année encore, l'événement a rencontré un franc succès, avec la participation de nombreux élèves, parents et enseignants.

L'ambiance était au rendez-vous, avec des encouragements nourris tout au long de la course. Les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour franchir la ligne d'arrivée et décrocher une médaille.

À l'issue de la course, tous les participants ont pu se retrouver autour d'un goûter offert par la TEM. Ce fut l'occasion de partager un moment de détente et de camaraderie après l'effort.

Le cross de l'école de Massongy est une manifestation sportive importante qui permet aux élèves de se dépasser et de vivre une expérience collective enrichissante.

### LA VILLE IDÉALE DU FUTUR

En partenariat avec le CAUE de la Haute-Savoie, deux architectes et un paysagiste sont intervenus dans 3 classes élémentaires.

A partir de plusieurs contraintes (démographie qui augmente, climat qui change, pollution, etc.) les élèves ont échangé et travaillé pour réfléchir à une évolution de nos villes, de nos modes d'habitation et de consommation, pour imaginer une ville du futur agréable pour tous.

Très intéressés, les élèves n'ont pas manqué d'idées et ont été très actifs pour faire entrer la nature, sous différentes formes, dans cette ville de demain.

Ce projet d'architecture est en parfaite adéquation avec le thème « nature » de cette année scolaire.



### ATELIER ZÉRO DÉCHETS

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à un projet « gestion des déchets » proposé par France Nature Environnement sur 4 séances.

Après une sortie sur le terrain, les enfants ont réalisé une « fresque du climat » pour comprendre les enjeux des activités humaines sur le climat, puis ils ont appris à trier les déchets.

Le projet s'est terminé par un pique-nique zéro déchet et quelques jeux sur la thématique.

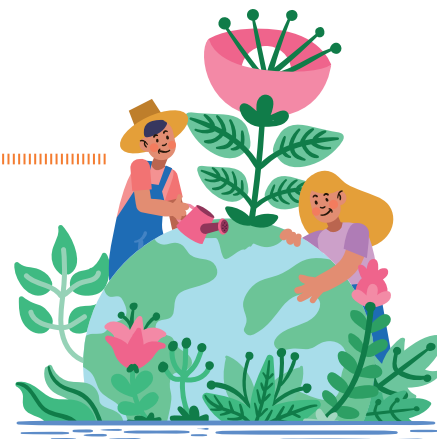


### LES ÉLÈVES APPRENNENT LES PREMIERS SECOURS

Les élèves du CP au CM2 ont été initiés sur cette période aux gestes de premiers secours.

Après un travail par classe sur les quatre étapes : prévenir, protéger, alerter et secourir, ils ont abordé différents thèmes tels que l'étouffement, les plaies graves, la perte de connaissance, l'électrisation, le saignement de nez et les brûlures.

Cet échange ludique a rencontré un grand succès, les enfants étant ravis d'acquérir ces compétences vitales de manière interactive.



# LES ÉCO-DÉLÉGUÉS

Sous l'impulsion des enseignants, les élèves de l'école de Massongy ont élu 10 éco-délégués pour cette année scolaire 2023-2024.

Ils sont venus présenter leur ambitieux programme en faveur d'une école plus écologique et solidaire lors des « vœux du maire » du 20 janvier et au Conseil municipal du mois de mai.

« Mesdames et Messieurs,

Nous tenons tout d'abord à exprimer notre gratitude envers madame Le Maire pour nous avoir invités ce soir. Cela nous offre une belle opportunité de vous présenter et de valoriser nos initiatives en tant qu'éco-délégués de l'école de Massongy.

En début d'année, nos enseignants nous ont encouragés à devenir éco-délégués.

Notre mission est ambitieuse et essentielle : nous agissons pour la préservation de notre environnement à travers plusieurs axes majeurs :

- Réduire notre consommation énergétique,
- Protéger la biodiversité autour de nous,
- Limiter le gaspillage alimentaire,
- Optimiser le tri et la réduction des déchets,
- Lutter activement contre le réchauffement climatique.

Depuis notre élection, nous avons eu plusieurs réunions avec le directeur de l'école pour planifier nos actions. Nous avons écouté les suggestions des autres élèves et lancé des initiatives comme la mise en place d'un jardin partagé et l'amélioration du tri des déchets à la cantine.

Voici quelques-uns de nos projets pour cette année :

1. Améliorer le système de tri des déchets dans chaque salle de classe.

2. Renforcer la signalétique pour le tri des déchets à la cantine.
3. Installer des détecteurs de mouvement pour l'éclairage dans les couloirs et les toilettes, afin d'économiser l'énergie.
4. Équiper les robinets de l'école d'aérateurs pour promouvoir une consommation d'eau plus responsable.
5. Développer un jardin partagé pour sensibiliser tous les élèves à l'importance de la nature et de l'agriculture durable.
6. Placer des poubelles de tri spécifiques dans les cours de récréation pour faciliter le recyclage en extérieur.

Certains de ces projets, comme le jardin partagé et l'amélioration du tri à la cantine, sont déjà en cours, tandis que d'autres, tels que l'installation des détecteurs de mouvement et des aérateurs, sont encore en phase de préparation.

En outre, nous avons commencé une nouvelle collaboration avec l'association Bouchons74, qui collecte des bouchons en plastique pour aider à financer du matériel médical pour les personnes en situation de handicap.

Pour conclure, nous souhaitons remercier chaleureusement la municipalité pour son soutien constant. Nous sommes également très enthousiastes à l'idée d'inaugurer prochainement le « banc de l'amitié », un projet cher à tous les élèves.

**Merci pour votre attention et pour votre soutien dans ces projets qui nous tiennent à cœur ».**

**L'ensemble des élus félicitent Téléo, Margaux, Cyne, Ela, Manel, Chloé, Arthur, Théodor, Johan et Marius pour leur engagement citoyen.**



# TRAVAUX, BÂTIMENTS, VOIRIES

## LA « MAISON DES SŒURS » REVIENT AUX ENFANTS

La population de Massongy s'accroît, le nombre d'enfants aussi, nécessitant de nouveaux espaces d'accueil. Aussi, la municipalité a décidé de dédier le rez-de-chaussée d'un bâtiment communal appelé communément « la maison des Sœurs » à l'accueil des petits sur les temps périscolaires.

En effet, confronté depuis le mois de janvier à l'épineux problème d'une ouverture de classe au 1er septembre, vos élus ont dû être réactifs. Premier point : trouver une salle disponible pour accueillir les nouveaux élèves, sans location d'Algeco laid et coûteux et sans extension du bâti existant, opération compliquée vu la configuration compliquée de celui-ci.

Décision a donc été prise de sortir complètement les services périscolaires du groupe scolaire, libérant ainsi deux salles, une pour la future classe de maternelles et l'autre pour la sieste, plus fonctionnelle et confortable que celle actuellement en place sur l'estrade de la salle des fêtes, qui nécessite chaque jour de fastidieux montage-démontage des couchages.

Après quelques travaux de rafraîchissement et achat du mobilier dont des lits superposés, cela fera un joli lieu pour l'étude et le repos des plus jeunes de nos Massongiens.

Et nos services périscolaires ? Cantonnés en grande partie dans la salle des fêtes depuis la crise sanitaire, ils sont depuis plusieurs années dans l'attente d'un lieu plus intime et mieux adapté à leurs besoins.

La maison des Sœurs, de par sa proximité géographique avec l'école et son petit parc de jeu attenant, nous a semblé tout indiqué. Actuellement peu utilisée, principalement par la Paroisse qui a aimablement accepté de déménager au-dessus de la bibliothèque, ces locaux sont en train d'être entièrement remis aux normes.

Le rez-de-chaussée va donc devenir « La Clairière » des maternelles. Les élémentaires et la cantine resteront dans la salle des fêtes, dont la petite salle sera privatisée jusqu'à ce que nous puissions installer « les grands » à l'étage de la maison des Sœurs.

Le coût de ces travaux est d'environ 100 000 euros





## LA COMMUNE



### UN BÂTIMENT AU SERVICE DES MASSONGIENS, DEPUIS 160 ANS

En 1846, le Révérend Duret décide la construction d'une nouvelle école avec cour et jardin attenants, logement de fonction à l'étage, cuisine et classes au rez-de-chaussée, sur un terrain situé en face de l'église.

Cette école, réservée à l'instruction des jeunes filles, s'appellera « l'École de la Providence ». L'enseignement est assuré à partir de 1848 par trois religieuses.

En 1865, cette école compte 67 élèves, les religieuses assurant également des fonctions de visite aux « vieillards » et de soins aux malades.

La loi sur les congrégations religieuses en juillet 1904 met un terme à l'occupation des lieux par les Sœurs de la Charité de la Roche sur Foron. Le bâtiment revient à la commune. Les sœurs en poste seront accueillies au château de Quincy.

En 1937, les religieuses reviennent à Massongy. Elles installent un ouvroir atelier, souvent à caractère confessionnel, où des personnes bénévoles effectuent des travaux d'aiguille pour des ornements d'église ou au profit d'œuvres de bienfaisance, d'un hôpital ou de nécessiteux. Ce bâtiment communal deviendra une école ménagère de 1941 à 1951 où les jeunes filles, dès l'âge de 13 ans, venaient apprendre à tricoter, s'occuper des jeunes enfants, tenir une maison...

Le bâtiment désormais connu sous le nom « maison des Sœurs » a accueilli une école maternelle et un restaurant scolaire dès 1984 et des locataires à l'étage.

### LA CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE DÉBUTE EN 1986

Une première tranche comprend la salle des fêtes et l'école maternelle.

Le bâtiment, chemin de Brue, accueillera deux classes de maternelles à la rentrée 1987. Le regroupement pédagogique des classes élémentaires aura lieu le 1<sup>er</sup> janvier 1991.

Les locaux de la maison des Sœurs ont conservé une vocation religieuse jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2024 avec l'organisation de cours de catéchisme et de veillées, des messes hebdomadaires, l'accueil des scouts...

La première ouverture de la garderie périscolaire dans les locaux actuels a eu lieu en 2001. Après quatre mois de travaux et un budget conséquent de remise aux normes, les petits Massongiens seront accueillis à compter de septembre 2024 sous la houlette d'Aude Chaize et de son équipe dans leurs nouveaux locaux.

Merci au Groupe Patrimoine pour toutes ces précisions historiques.

### ÉCOLE-SALLE DES FÊTES

Des travaux de remise aux normes électriques et de zinguerie ont été réalisés pour un montant d'environ 40 000 euros.

Merci au Département 74 qui nous soutient financièrement sur ces projets.

### TRAVAUX ROUTE DE BALLAISON

Ils ont démarré avec la signature des conventions entre la commune et les propriétaires touchés par la première tranche de travaux. Merci à tous ceux qui se sont déplacés pour la présentation finale du projet, ainsi qu'au Département de la Haute-Savoie qui nous soutient financièrement sur tous ces projets.

# LES SERVICES TECHNIQUES

## À NOTER !

Mi-août, un courrier sera adressé aux administrés concernés, avec 15 jours pour s'exécuter

### LORSQUE LES HAIES DÉPASSENT LES BORNES

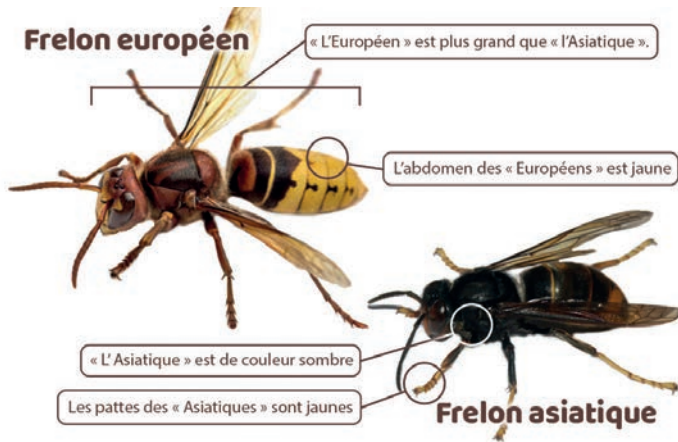
L'espace public, trottoirs et voies de circulation est parfois rendu partiellement ou totalement impraticable par la végétation.

Or, il est du devoir de chaque pro-

priété riverain de veiller à ce que ses végétaux ne débordent pas sur la voie publique. Le législateur ayant bien compris le danger de la longueur procédurale a autorisé l'Autorité Publique à procéder par arrêté afin de libérer au plus vite les emprises publiques.

Aussi, par l'arrêté 2020-56, daté du 13 octobre 2020, la municipalité se substituera aux riverains oublieux et fera exécuter les travaux après mise en demeure des contrevenants, à leurs frais exclusifs.

## LES REINES PRÉFÈRENT LA BLONDE



Lorsque les pique-assiettes, aux beaux jours, s'inviteront à votre table, vergers ou ruchers, vous vous remémorerez ces quelques lignes, car il sera malheureusement trop tard pour prévenir.

Une évidence se fera jour : le voisinage de la famille VESPIDAE est insupportable, voire parfois très douloureux.

C'est dès le mois de mars qu'il faut entreprendre le piégeage des guêpes et frelons, avant que les jeunes reines ne créent leur colonie. Elles sont alors très faciles à attirer et à retenir avec un mélange d'un tiers de sirop de cassis et deux tiers de bière BLONDE, l'amertume : de la bière brune les repoussant.

Courant juin, il est trop tard car la reine ne quittant plus son guêpier, la colonie croît alors, inexorablement.

Conservez précieusement ce bulletin municipal, il vous sera utile en mars 2025, entre autres informations, pour réaliser le fatal breuvage, à base de bière.... blonde.



## LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES

Ils interviennent tour à tour dans les écoles puis deviennent bûcherons, plombiers, manutentionnaires, électriciens, maçons, agents de voirie, soudeurs, menuisiers, jardiniers... Ils creusent des trous à la pioche ou à la tractopelle, en rebouchent d'autres, assurent le nettoyage des espaces publics, l'entretien du cimetière, déneigent aussi...

Les tâches sont extrêmement variées et s'enchaînent au rythme des missions récurrentes et des urgences.

En permanence sur le terrain et inévitablement au contact des administrés, les agents des Services Techniques sont discrets par nature et par obligation.

En effet, ils sont statutairement soumis à l'obligation de secret professionnel ainsi que de discrétion professionnelle permettant ainsi d'éviter la délivrance d'information, au mieux incomplètes, au pire, totalement fausses.

N'oublions pas que l'ensemble des éléments conduisant à la prise de décision n'est connu que des élus. Aussi, n'en tenez pas rigueur aux agents communaux s'ils vous invitent à contacter l'accueil de la mairie pour toute question particulière.

Vincent, Frédéric et Thierry rendent, toujours dans la bonne humeur, de grands services, très techniques.

## PATRIMOINE FLORAL, PATRIMOINE LOCAL

Chaque mois qui passe est le plus chaud jamais enregistré.

Chaque été est toujours plus sec, accompagné de ses restrictions d'arrosage.

Aussi, a-t-il été décidé de mettre en place la gestion différenciée des espaces verts et de ne plus entreprendre de plantations exigeant un arrosage estival. La priorité est donc donnée aux vivaces, aux bulbeuses et aux arbres et arbustes locaux.

La gestion différenciée des espaces verts se traduit par des interventions permettant à la biodiversité de se développer, en n'intervenant pas sur les haies durant la période de nidification, jusqu'à fin juillet et en n'utilisant que des produits biologiques, tels le Bacillus thuringiensis pour protéger les buis contre les chenilles. La gestion différenciée permet aussi de réduire les temps et coûts d'intervention.

La mise en place de plantes vivaces évite les travaux de préparation du sol, les plantations saisonnières, les arrosages ainsi que les heures de désherbage à y consacrer. Pour mémoire, le coût des plantations en jardinières a été estimé, par m<sup>2</sup> de jardinière, à 500 €/an ; une fois installée en pleine terre, une vivace n'a plus besoin d'arrosage et pour certaines, en qualité de couvre-sol, réduisent fortement la concurrence herbacée et nous gratifient de magnifiques floraisons.

Vivre à Massongy est une chance car notre commune possède un tissu agricole diversifié et toujours très actif.

Ce patrimoine vivant permet d'échapper aux modes, de rester en lien avec le réel (le lait néces-





## LA COMMUNE

site un bâtiment, un tracteur pour transporter du foin...), de bénéficier aussi de plusieurs siècles de sélection variétales durant lesquelles seules les plantes ayant démontrées leur utilité étaient conservées.

À l'heure du digital et du virtuel, certaines valeurs sûres sont toujours présentes à Massongy. Pour n'en citer que quelques-unes, à l'instar de la poire à rissoles, du très parfumé et remarquable rosier Favre, des variétés de nèfles, abricots et figues si faciles à multiplier, le patrimoine végétal Massongien est d'une extrême richesse et d'une nécessaire actualité.

À l'heure du virtuel et de la mondialisation, la valeur sûre reste locale. Afin de bénéficier, de perpétuer la conservation de ces variétés, assurément, partageons-les, diffusons-les largement.

Pour vous y aider, la municipalité a mis en place des séances d'information théoriques et pratiques relatives à la taille et la greffe, à partager aussi, sans modération.

### PAV CÉSAR !

*« Nos morituri te salutant »*

Ainsi saluaient ceux qui avaient servi et serviraient au divertissement, avant de combattre dans l'arène antique.

L'arène antique qui n'a rien à voir avec les PAV, même si parfois certains usagers ne viennent à bout de leurs encombrants emballages qu'après de pénibles efforts.

PAV signifiant Point d'Apport Volontaire, nous sommes invités à venir déposer dans les conte-

neurs dédiés les différents emballages et déchets MÉNAGERS.

Force est de constater que les PAV sont considérés comme des déchetteries de proximité par certains administrés pressés.

Le mobilier de jardin décati, le « ça peut servir » conservé depuis des lustres mais dont la vue devient subitement insupportable et qu'il devient impératif de se débarrasser « subito » ne peut attendre, selon quelques personnes, les heures d'ouverture de la déchetterie la plus proche.

Voilà donc ces objets gracieusement offerts à la commune de Massongy, le plus souvent déposés anonymement et discrètement pour ne pas faire mentir l'adage : la vraie générosité est discrète, sans cela, tout n'est qu'orgueil !

Ne nous y trompons pas, cette « générosité » coûte très cher à la commune car Thonon-agglomération qui a mis en place les PAV et le système de collecte ne prend pas en charge la collecte des autres déchets déposés.

Beaucoup d'efforts sont demandés aux agents municipaux, ces dépôts sauvages sont très chronophages et très coûteux en termes d'intervention puis de déplacement en déchetterie. Tout ce temps est perdu au détriment de l'entretien de votre cadre de vie, de la propreté, de la sécurité et, in fine, de votre qualité de vie.

La commune est dotée de moyens permettant l'identification des malpropres.

*« Si vis pacem para bellum ! »*

**Henri Fernandez**  
Directeur des Services techniques



# BUDGET 2024



**LE BUDGET PRIMITIF RETRACE L'ENSEMBLE DES DÉPENSES ET DES RECETTES AUTORISÉES ET PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2024.**

### IL A ÉTÉ ÉTABLI AVEC LA VOLONTÉ :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de ne pas recourir à l'augmentation du taux municipal de la taxe foncière, l'Etat ayant prévu une nouvelle augmentation des bases d'environ 3.5 %,
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région ou de l'État chaque fois que possible.

Il convient de prendre en compte l'augmentation de la population et du nombre d'élèves scolarisés : Une ouverture de classe est actée pour la rentrée 2024-2025.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la section de fonctionnement pour la gestion des affaires courantes, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Les projets d'investissement sont maintenus en mobilisant la capacité de recours à l'emprunt de manière maîtrisée.



## LES PRINCIPAUX PROJETS

de l'année 2024 sont les suivants :

- Première tranche route de Ballaison, le SYANE étant déjà intervenu : environ 965 000 €,
- Réhabilitation de la « maison des Sœurs » suite à l'annonce de l'ouverture d'une classe rentrée 2024-2025 et acquisition de mobiliers en fonction. Environ 130 000 €,
- Maîtrise d'œuvres pour la rénovation de l'ancienne mairie en auberge avec 2 logements, dépenses afférentes diverses : environ 274 000 €,
- Marché d'entretien de voirie à bons de commande et marquages pour sécurisation des voies communales. Environ 47 000 €,
- Pose des Points d'Apports Volontaires : environ 30 000 €.



*Les vœux du maire sont l'occasion de vous expliquer comment nous dépensons votre argent.*

munaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

L'augmentation des charges d'énergie, l'inflation due au prix du gaz, de l'électricité et du bois contiennent d'impacter fortement les charges à caractère général du budget de fonctionnement.

Les rémunérations des agents correspondent à 859 239,71 € soit 49 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement 2024 représentent 1 762 370,88 € hors opérations d'ordre.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées

au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Seule la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sera majorée et fixée à 13.43 %.

L'État acte une revalorisation de la Dotation Globale de Fonctionnement de 0.80 %, loin de couvrir l'inflation de 7.1 % en 2022 et à 4.9 % en 2023, ou les hausses successives de la valeur du point d'indice du personnel.

La section des recettes de fonctionnement s'élève à la somme de 2 430 278,88 euros.

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments com-

# EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

## MASSONGIENNES, MASSONGIENS,

En 2020, 15 conseillers municipaux ont été élus. Nous sommes trois élus « minoritaires », qui représentons presque 40 % des voix exprimées, mais nous n'occupons que 20 % des sièges !

Ces derniers jours Jean-Claude Constantin s'est trouvé dans l'obligation de se retirer pour des raisons personnelles. Il est remplacé par Fanny Mermet Bouvier.

Notre tâche est donc difficile. Nos moyens sont limités. Cependant avec compétence, honnêteté, mesure et objectivité, nous sommes présents.

Ce message nous donne l'occasion de rappeler que les séances plénières du conseil municipal sont publiques. C'est un droit ouvert à tous. Les dates des conseils municipaux sont annoncées sur le site

de la mairie et affiché en mairie. Alors **VENEZ ASSISTER AU CONSEIL MUNICIPAL** pour prendre l'information à sa source et mieux connaître le village aujourd'hui et ce qu'il pourrait devenir demain !

Le temps d'une soirée, vous verrez vos élus en action et découvrirez les liens de notre commune avec Thonon-agglomération et les communes voisines.

Si vous avez des questions, des remarques, si vous souhaitez élaborer des propositions...

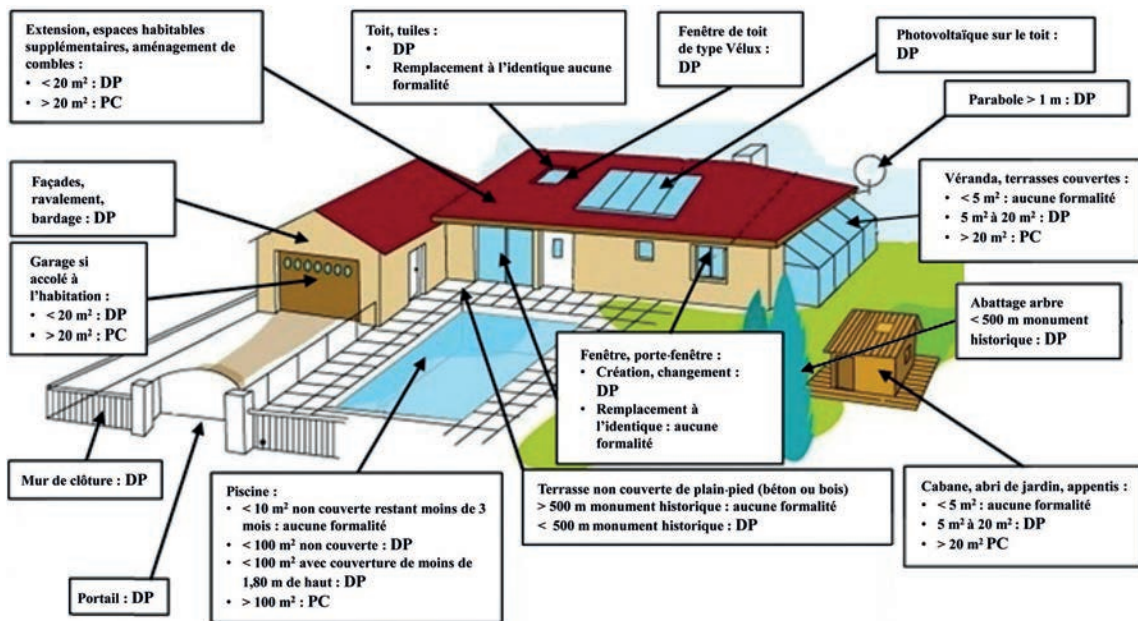
**N'hésitez pas à nous contacter par email : [agiravecvous.massongy@gmail.com](mailto:agiravecvous.massongy@gmail.com)**



# L'URBANISME

Vous envisagez des travaux sur votre maison ? Selon la nature de ceux-ci, vous êtes soumis à une demande de Permis de Construire (PC) ou Déclaration Préalable (DP) en mairie.

VOICI UN VISUEL QUI VOUS PERMETTRA D'Y VOIR PLUS CLAIR :



VOUS AVEZ UNE QUESTION, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC NOTRE SERVICE : [urbanisme@massongy.fr](mailto:urbanisme@massongy.fr) ou rendez-vous sur le site de **THONON AGGLOMERATION**. POUR CONSULTER EN LIGNE LE PLUI DU BAS-CHABLAIS : [www.thononagallo.fr](http://www.thononagallo.fr)

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES (DP)

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
DEMIERRE	Remplacement des volets et des garde-corps des balcons	8, route de Prailles
DETURCHE	Pose de panneaux photovoltaïques	12, chemin des Grandes-Conches
SCI DOMAINE EQUESTRE DE MASSONGY	Travaux d'affouillement	1, chemin du Nant des Mules
HUBLART	Piscine	11B, chemin de Thénières
BERINI	Poulailler mobile	Route de Chevilly
DAVAUX	Pose de portail + portillon	36, route de Ballaison
COLLARD-BOVY	Isolation extérieure de l'ensemble du bâtiment existant	43, route de l'Église
SCHMITZ-SABARLY	Création de 2 ouvertures + surface de plancher créée 34 m <sup>2</sup>	4, chemin de Messery
PEREZ	Piscine	18F, route de Prailles
MANTILLI	Piscine	19, route de Brolliet
GERY	Division en vue de construire	7, route de Thonon

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES (DP)

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
<b>BENAKEZOUH</b>	Création d'accès extérieurs avec escaliers	16, chemin de Rosières
<b>SCI AURORE</b>	Pose d'une clôture	40, route de Conches
<b>LECLERC</b>	Pose volets roulants sans modification de façades	43, route de Sous-Etraz
<b>LE CHEVALIER DE PREVILLE</b>	Remplacement porte d'entrée	20, lotissement les Crêts
<b>BEL</b>	Construction muret de clôture	2A, route des Borottes
<b>AUGULIARO</b>	Dépose et repose d'une nouvelle toiture et de façades refaites à l'identique	2, impasse du Cordonnier
<b>GRISONI</b>	Création d'une entrée extérieure + pose d'un portail supplémentaire	26B, route de Conches
<b>DUJOUX</b>	Pose de panneaux photovoltaïques	26A, route de Conches
<b>EDF ENR</b>	Pose de panneaux photovoltaïques	15, lotissement des Crêts
<b>BAUMEL</b>	Remplacement de fenêtres	1, route de la Tour
<b>SALMERON</b>	Pose de panneaux photovoltaïques	3, impasse le Banset
<b>SAS POTIER COURTOIS</b>	Division en vue de construire	1, chemin des Poses
<b>MARIN</b>	Clôture + portillon + portail	41A, route de Sous-Etraz
<b>CANOVAS</b>	Pose de clôture à la place d'une haie existante	16, route de Sous-Etraz
<b>BORY</b>	Réalisation d'enrobé + portillon sur clôture existante	2B, chemin des Grandes-Conches
<b>PETIT PIERRE</b>	Pose de panneaux photovoltaïques	18, lotissement des Crêts
<b>BONDUELLE</b>	Division en vue de construire	1, impasse du Cordonnier
<b>VUILLEUMIER</b>	Ravalement de façades	5, route de Chevilly
<b>COLLARD-BOVY</b>	Changement de fenêtre	43 Route de l'Église
<b>RONDEAU</b>	Pose de panneaux photovoltaïques	10, impasse des Bels
<b>BOUDAMOUZ</b>	Clôture + portillon + portail	9, chemin de Thénrières
<b>GRANDIS</b>	Piscine	8, route de Conches
<b>EDF ENR</b>	Pose de panneaux photovoltaïques	5A, route de Sous-Etraz
<b>LEGENDRE</b>	Élargissement busage existant fossé + clôture	1, chemin de Marmoré
<b>MONABEE</b>	Pose de panneaux photovoltaïques	5, impasse des Bels
<b>THIERRY</b>	Pose volets roulants sous linteaux	6, chemin de Rosières

## PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS (PC)

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
<b>SNC LOGA</b>	Aménagement d'un logement dans bâtisse existante	28, route de Conches
<b>BERSAL</b>	Construction d'une annexe	17, route de Messery
<b>GRANJON</b>	Réhabilitation d'un hangar agricole en bâtiment d'habitation	50, route de Conches
<b>ARTIS</b>	Construction d'une maison individuelle	Lieu-dit : "Caqueloup"
<b>RODRIGUES-FEREIRA</b>	Construction d'une maison individuelle	4, route de l'Eglise

## PERMIS DE DÉMOLIR ACCORDÉS (PD)

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
<b>SAS POTIER COURTOIS</b>	Démolition totale du hangar existant	1, chemin des Poses



# LA VIE À LA BIBLIOTHÈQUE

LA BIBLIOTHÈQUE c'est  et C'EST GRATUIT !

Changement de rythme pour l'accueil des scolaires à la bibliothèque : les séances auront lieu dorénavant les jeudis à un rythme différent pour les maternelles et les primaires.

Au programme : emprunts de livres, lectures et/ou animations, divers ateliers pour toutes les classes.

Après lecture de quelques extraits de cet ouvrage, chaque élève décrit ses écogestes au quotidien :

- tri sélectif des déchets
- apporter les poubelles dans les containers de tri
- privilégier le vélo pour rendre visite à ses copains
- se rendre à l'école à pied
- enlever les doryphores sur les plants de pomme de terre à la main
- faire du compost

→ ramasser les limaces et les donner aux poules ou les piéger avec de la cendre, les éloigner en dispersant autour des plantations des coquilles d'huitres, de moules ou d'œufs concassées. Des pratiques plus douces pour lutter contre ces ravageurs que celle utilisée par Marie Dorin : elle prend des ciseaux et les coupe en deux !!!

Une jeune génération sensible à la cause environnementale qui sera une bonne gardienne de notre maison Terre !



### UN ATELIER LUDIQUE D'ÉCRITURE A EU LIEU EN DÉCEMBRE 2023

Des boîtes de chocolats sont présentées à chaque élève. Ils contiennent des « mots-chocolats ». Chaque élève en choisit trois avec gourmandise! Puis par groupe de deux ou trois, ils rédigent un texte en utilisant le maximum de « mots-chocolats ».

### FLORILÈGE DE PRODUCTIONS D'ÉCRITS DE LA CLASSE DE CM1/CM2

« Je voudrais te donner un tableau et de la joie. Je t'offrirais un bouquet de roses et un chalet. Sur le sable fin, à l'ombre d'un palmier, je t'emmènerais à une exposition au Louvre. La montagne, nous la gravirons les pieds sous la neige. Enfin, nous irons à la plage au bord de mer. »

« Je te donne un ciel qui pleure, qui mange du sable au chocolat »

Ecrire c'est imaginer, rêver et voyager !

### MAI 2024

Séance pour les élèves du cycle 3 autour du livre de Marie Dorin publié en 2022 « Un tour de roue ». Un ouvrage qui fait partie de la sélection de livres pour le prix littéraire environnement, jury des adultes, cependant un livre accessible à tout public.



Marie Dorin est une ancienne championne olympique de biathlon. À la fin de sa carrière, elle ouvre un restaurant avec son mari « ZEcamp » ou elle transmet les valeurs du sport et de l'écologie. Vivre l'écologie au quotidien, c'est possible mais ce n'est pas de tout repos !

### LA BIBLIOTHÈQUE PARTICIPE AU PRIX LITTÉRAIRE ENVIRONNEMENT

Ce prix créé par l'association « De rives en page » sera décerné à l'automne prochain lors d'une journée qui réunira auteurs, scientifiques et les jury formés par les bibliothèques, associations, mairies... .



Des conférences en lien avec l'environnement seront données à cette occasion.

Tous les genres littéraires sont représentés dans la sélection des 10 ouvrages : romans, essais, documentaires .....

**C'est le monde à l'envers** de Nicolas Vannier  
**Le grand bilan** de Marc Haumont

- Les terres animales** de Laurent Petitmangin
- Le GIEC urgence climat** de Sylvestre Huet
- Écoute les voix du monde** de Jacques Tassin
- La révolution des algues** de Vincent Doumeizel
- Striatum** de Sébastien Bohler
- La pêchéologie** de Didier Gascuel

**Happy end** de Nicolas Hazard  
**Un tour de roue** de Marie Dorin

Le jury actuel au sein de la bibliothèque est constitué d'une dizaine de lecteurs. Vous avez encore quelques semaines pour emprunter un de ces ouvrages et donner votre avis.

**LA BIBLIOTHÈQUE CHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR ÉCRIRE UNE BELLE HISTOIRE !**

L'ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe à la rentrée 2024/2025 nécessite impérativement un renforcement de l'équipe de bénévoles de la bibliothèque : un recrutement primordial afin de maintenir ses missions d'accueil au public aux horaires d'ouvertures actuels et recevoir les scolaires au rythme actuel : toutes les 4 semaines pour les primaires et toutes les 6 semaines pour les maternelles.

Pour rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter ! Nous serons ravies de vous rencontrer et de vous expliquer son fonctionnement et les différentes missions possibles : accueil et conseil aux lecteurs, animations, participation au prix littéraire, accueil des classes...

LA BIBLIOTHÈQUE DEMEURE UN SERVICE PUBLIC DANS LE PAYSAGE CULTUREL DE NOTRE COMMUNE : MAINTENONS-LE !!!

**POUR VOS PROCHAINES VACANCES D'ÉTÉ, VOTRE JARDIN**

Vous trouverez à la bibliothèque des documentaires, des magazines, des livres pour les jardiniers confirmés ou amateurs ainsi que des guides touristiques.

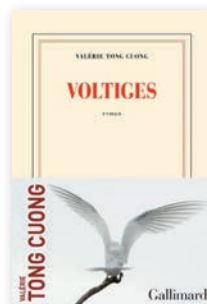


VOUS AVEZ JUSQU'AU 13 JUILLET POUR FAIRE LE PLEIN DE LIVRES À DÉVORER SANS MODÉRATION PENDANT LES VACANCES !  
**FERMETURE DU 15 JUILLET AU 16 AOÛT INCLUS**

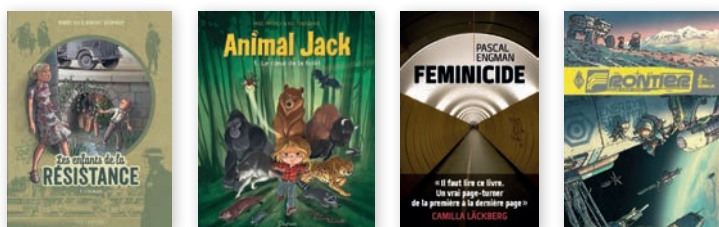
# LES NOUVEAUTÉS

DÉCOUVREZ ÉGALEMENT NOS NOUVEAUTÉS 2023/24 DANS LES RAYONS **ADULTES** ROMANS ET POLARS :

TITRES	AUTEURS
<b>ROMANS</b>	
Les yeux de Mona	Thomas Schlessler
Fantastique histoire d'amour	Sophie Divry
Voltiges	Valérie Tong Cuong
L'amour aux troussees	Frédérique-Sophie Braize
Le barman du Ritz	Philippe Colin
L'or des rivières	Françoise Chandernaggor
Les joues mauves	Kalindi Ramphul
<b>POLARS</b>	
Mon cœur a déménagé	Michel Bussi
Obsolète	Sophie Loubière
Reine	Pauline Guéna
Duel	Frank Leduc
Féminicide	Pascal Engman
Les loups de Babylone	Anne Percin
<b>BD</b>	
Frontier	Guillaume Singelin
Le dictateur et le dragon mousse	Fabien Tillon



**PROCHAINEMENT DANS LA BIBLIOTHÈQUE POUR LES ENFANTS ET ADOS !**



BIBLIOTHÈQUE DE MASSONGY, ROUTE DE L'ÉGLISE

[massongybiblio@aol.fr](mailto:massongybiblio@aol.fr)

04 50 35 81 96

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi de 16h à 18h (en période scolaire)

Mercredi de 16h à 18h - Samedi de 10h à 12h



# LA MALLE AU GRENIER

**LA MALLE AU GRENIER C'EST TOUJOURS UNE TROUPE ADULTE, UN FESTIVAL ET DES ATELIERS JEUNES.**

Cette année, 35 enfants et jeunes du primaire de Ce1 à la Terminale auront foulé les planches du théâtre de Quincy avec diverses représentations. Nous avons même pu reprendre les représentations à l'EHPAD de Bons-en-chablais avec les enfants.

En février, nous avons joué « La Bande à Bonnot » à Saint-Imier dans le Jura Suisse. Sympathique déplacement pour toute la troupe adulte. Au mois de Mai, nous avons changé de registre en présentant à guichet fermé une comédie « La cuisse du steward » de Jean-Michel Ribes.

Nous reprendrons les représentations de ce spectacle au mois d'octobre et en juin « l'autorisation » une tragi-comédie de Pierre Bourgeade.

Après une excellente édition 2023, le 12<sup>e</sup> festival « Quincy soit-il ! » aura lieu les 22, 23 et 24 no-

vembre 2024. Pour la deuxième année, notre festival est reconnu comme « scène régionale » par la Fédération régionale des théâtres amateurs.

Il est toujours le seul en Haute-Savoie à avoir ce label, gage de qualité pour les spectacles proposés au public mais aussi dans l'accueil des troupes et les prestations apportées.

Pour obtenir ce label, nous devons proposer des hébergements aux troupes qui viennent souvent de loin. Si vous connaissez ou si vous avez la possibilité d'héberger des comédiens pendant le festival à Massongy ou dans les villages environnants, ce serait bien aimable de nous en informer : **contact@malleaugrenier.com**.

Reprise des ateliers enfants et ados dès le mercredi 18 septembre. Renseignements et inscriptions par mail **contact@malleaugrenier.com** ou au forum des associations

Assemblée générale, vendredi 20 septembre 20 h au théâtre de Quincy, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles donc si vous avez un petit peu de temps libre et envie de vous investir dans la vie culturelle de notre village, vous êtes les bienvenus.

Jean-Marc Thiebaud Pour La Malle au Grenier



**contact@malleaugrenier.com**



# BOUCHONS 74



L'association « les bouchons 74 » est une association départementale de la Haute-Savoie.

Cette association recycle les bouchons plastiques, liège et faux-liège dans le but de venir en aide aux personnes en situation de handicap, achats de fauteuils, aménagement de voiture et de maison, matériel handisport, etc...

Et recycler, c'est aussi un geste pour la sauvegarde de notre environnement !

Vous pouvez déposer vos bouchons aux heures d'ouverture de la mairie dans le bidon noir à l'entrée, les donner à vos enfants pour qu'ils les déposent à l'école, ou les emmener lors d'une course au « Brin d'Ici ».

Un contenant est disponible également chez M. Georges Paroisse, au 9 chemin de Rosières à Massongy.

Un grand merci pour votre participation !



# HOMMAGE À RENÉ FAVRE

C'est avec beaucoup d'émotion que les membres du Groupe Patrimoine de Massongy ont appris la disparition de René Favre le 30 mars dernier. Professeur d'histoire, généalogiste confirmé et grand connais-

seur de l'histoire locale, ce natif de Massongy, issu de la famille Favre « à Lorban », du quartier de Frênes à Sous-Etraz, s'est investi durant plus de 20 ans dans les recherches sur l'histoire de son village natal et de ses habitants. Lors de la création de la commission municipale dédiée au patrimoine en 2003, commission devenue ensuite association en 2004, René rejoint tout naturellement l'équipe de passionnés. Dès lors, il ne compte pas ses heures, recueillant les témoignages des anciens du village, dépouillant et analysant les archives des familles de Massongy, celles des archives départementales de la Haute-Savoie à Annecy, de la paroisse ou de l'Académie Chablaisienne à Thonon. Soucieux de partager son savoir et le fruit de ses recherches, il rédige de nombreuses études sur l'histoire du village.

Dès 2005, il est sollicité par Madeleine Masson alors maire de la commune pour rédiger une chronique intitulée « Retours sur le passé » dans le bulletin municipal.

Il tient une place incontournable au sein du Groupe Patrimoine : c'est lui qui rédige les textes des expositions et des nombreuses publications. Les membres de l'association lui rendent hommage aujourd'hui car sans lui, rien n'aurait été possible.

Lors de la préparation de l'exposition « Massongy dans la Grande Guerre » en 2008, il n'a pas hésité à se déplacer dans les différentes lieux de mémoire dans le Nord de la France pour photographier les lieux de sépultures des soldats massongiens tombés pendant la Première Guerre Mondiale. Dans la foulée, René se penche sur l'histoire de son père durant ce conflit meurtrier et rédige en 2014 le recueil « Alphonse et ses frères » afin de perpétuer la mémoire familiale.

Son attachement à la terre le conduit à publier des ouvrages sur l'agriculture, notamment « le domaine agricole de la noble famille de Ville de Quincy » et « Quatre siècles de viticulture à Massongy ».

Lors de chaque exposition organisée par le Groupe Patrimoine, René est régulièrement sollicité par les écoles afin d'organiser des visites guidées pour les élèves et les sensibiliser aux richesses patrimoniales de Massongy. Avec l'aide de son frère Pierre, il accueille aussi les élèves au moulin de Charvet, un lieu cher à son cœur et dont il a longuement étudié l'histoire.

**MERCI RENÉ POUR TON IMPLICATION AU SEIN DE L'ASSOCIATION : UN TRAVAIL REMARQUABLE DE SAUVEGARDE ET DE TRANSMISSION.**

**IL EST CERTAIN QUE LES MASSONGIENS TE SERONT TRÈS RECONNAISSANTS.**



▲ René, Anne Marie et leurs fils Lionel au moulin de Charvet lors de l'inauguration du toit en juin 2017.

L'occasion ici de rendre également hommage à son épouse Anne Marie décédée en 2020, qui a soutenu et accompagné les activités de notre association durant de nombreuses années.



Route de l'Église cidex 1017  
74 140 MASSONGY



patrimoine.massongy@orange.fr



# LÉMAN-STOP

## DÉCOUVREZ LÉMAN-STOP, UNE NOUVELLE SOLUTION DE COVOITURAGE DISPONIBLE À MASSONGY.

Grâce à des arrêts implantés dans les communes de **Loisin, Bon-en-Chabais, Douvaine, Machilly, Massongy ou encore Veigy-Foncenex**, déplacez-vous en toute liberté et en toute sécurité.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

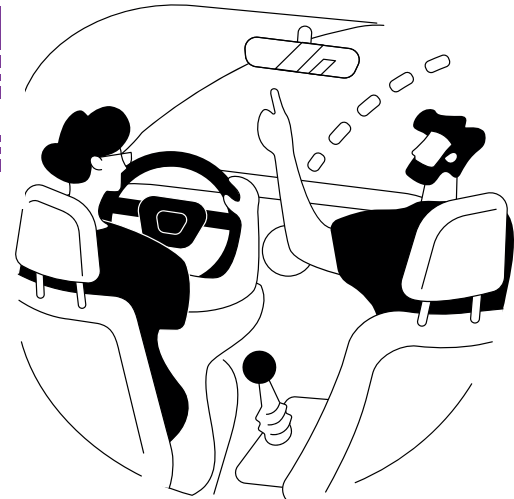
- Chaque arrêt est équipé d'un mobilier en bois et d'un emplacement sécurisé pour permettre au conducteur de s'arrêter, le temps de prendre le passager.
- À Massongy, nous avons deux arrêts sur la RD 1005, au niveau des abris- bus.
- À l'arrêt, le passager **sélectionne sa destination et la pointe du doigt** pour l'indiquer aux conducteurs.
- Facile d'utilisation, **sans réservation et gratuit**, Léman Stop permet de créer un cadre rassurant pour les utilisateurs, encourageant ainsi la pratique du covoiturage sur les trajets du quotidien.

- Ce dispositif de covoiturage spontané vous permet de vous déplacer quand vous le souhaitez.

Léman-Stop est un service financé par le **Pôle métropolitain du Genevois Français**, en partenariat avec les **intercommunalités** et les **communes**.

### PLUS D'INFORMATIONS SUR

<https://www.covoiturage-leman.org>



## LOGER NOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE DEMAIN

### COMMENT AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE DEMAIN ?

Voici une question à laquelle la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Bas-Chablais cherche des réponses.

La CPTS du Bas-Chablais est une organisation conçue à l'initiative d'un groupe de professionnels de santé libéraux exerçant sur le territoire du Bas-Chablais. A ce jour, la CPTS comptabilise 128 professionnels de santé adhérents. Pour répondre aux problématiques spécifiques de notre territoire, des groupes de travail se réunissent régulièrement dont un sujet de l'attractivité de notre territoire.

En effet, la réalité du terrain est connue de tous : le manque de différents professionnels de santé sur notre territoire (médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes...). Comment essayer d'y remédier ? Parmi nos idées, nous souhaitons favoriser et rendre possible la venue de stagiaires. Le constat est simple avec de nombreux freins à la venue de stagiaires dans le Bas-Chablais : la difficulté pour trouver une location mais aussi le coût de la location. Les stagiaires en santé ne sont pas rémunérés pour leur stage à l'exception des internes en médecine.



Pourtant, lorsqu'un étudiant effectue un stage dans une région, il y a plus de chances que cet étudiant reste ensuite sur le territoire. S'il est bien accueilli, bien logé, l'étudiant commencera à faire son réseau et aura tendance à rester sur place à la fin de ses études. C'est pour cette raison que la CPTS recherche des logements disponibles à la location pour ces étudiants en santé. De plus, la CPTS financera à hauteur de 150 euros la location mensuelle de quelques appartements pour les étudiants en santé durant leur stage afin d'attirer de futurs stagiaires.

**VOUS DISEZ D'UN LOGEMENT  
À LA LOCATION SUR NOTRE TERRITOIRE ?**

**VOUS SOUHAITEZ LE METTRE  
À DISPOSITION D'ÉTUDIANTS EN SANTÉ ?**

**MERCI DE VOUS METTRE  
EN LIEN DIRECTEMENT AVEC LA CPTS.**



[contact@cpts-bas-chablais.fr](mailto:contact@cpts-bas-chablais.fr)



**TOUTES LES INFOS SUR  
[WWW.CPTS-BAS-CHABLAIS.FR](http://WWW.CPTS-BAS-CHABLAIS.FR)**



# MJC CHABLAIS



## INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE LA MJC

*Dates réinscriptions et inscriptions + sortie plaquette*  
La saison arrive à son terme et le temps des nouvelles inscriptions à nos activités a commencé.

La plaquette d'activités est disponible depuis le samedi 1<sup>er</sup> juin en version numérique et papier.

### LES DATES À RETENIR

Pour toute nouvelle inscription à une activité : permanence spéciale le **samedi 22 juin 2022** de 9h à 15h à la MJC. Puis du **lundi 24 juin au vendredi 2 août** aux horaires d'ouverture du secrétariat. (+ possibilité d'inscriptions en ligne sur «douvaine.goasso.org/»).

Après la fermeture annuelle, réouverture des inscriptions le **mardi 27 août**.

### NOUVEAU À MASSONGY

À partir de la rentrée de septembre, la MJC proposera des cours de cirque pour les enfants à la salle de motricité de l'école de Massongy.

#### LES LUNDIS

CP-CE1 | 17h-17h45

CE2-CM2 et collégiens | 18h-19h30

## NOUVEAUTÉS POUR LES SÉNIORS

La Maison de Jeunes est avant tout une Maison pour Tous !

Depuis plusieurs années, nous proposons des activités physiques et de bien-être en direction des seniors : gym bien-être seniors, feldenkrais, pilates, sophrologie, qi-gong et taiji...

À partir de la rentrée de septembre, deux nouveaux cours vous seront proposés :

- Un **atelier yoga** sur chaise **les mardis de 15h à 16h**.
- En partenariat avec la mairie de Douvaine, un **atelier équilibre** **les jeudis de 15h15 à 16h45**. Pour ce dernier, renseignements auprès de la mairie.

## ALJ : ACTIVITÉS LOISIRS JEUNES

L'ALJ, secteur jeunesse de la MJC Chablais, propose des **stages thématiques** à la semaine **du 8 au 26 juillet et du 19 au 23 août**. Les inscriptions ont déjà débuté mais il reste encore des places.

Retrouvez le programme complet sur le site internet de la MJC Chablais, rubrique ESPACE JEUNE.

**Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter de l'ALJ et être avertis des sorties de programmes et des évènements que nous vous proposons.**



[aljeunes@mjc-chablais.com](mailto:aljeunes@mjc-chablais.com)



**06 41 71 73 96**



# THONON AGGLOMERATION

## VOLTALIS

**Vous êtes chauffés à l'électricité ?  
Consommer moins et mieux,  
c'est possible !**

Thonon Agglomération soutient l'initiative de la société Voltalis, qui vous permet, si vous êtes chauffés à l'électricité, de bénéficier gratuitement d'une solution innovante, écologique et solidaire pour économiser de l'énergie : une réduction en temps réel de la consommation des appareils énergivores, tels que les radiateurs et chauffe-eau, en cas de déséquilibre entre la production et la demande sur le réseau électrique. Vous réalisez alors des économies sans compromettre votre confort ! C'est ce que vous détailleront les conseillers Voltalis, susceptibles de vous contacter dès à présent.

**Retrouvez toutes les informations  
sur le programme sur : [www.voltalis.com](http://www.voltalis.com)**



## BOURSE 2024 ET ACTION CITOYENNE

Permis de conduire ou conduite accompagnée : une aide financière pour passer votre permis de conduire

Vous avez entre 16 et 18 ans ? Vous souhaitez obtenir votre permis de conduire en 2024 et avez déjà

passé avec succès l'examen du Code de la Route ? Engagez-vous dans une action citoyenne aux côtés du service Info Jeunes de Thonon Agglomération et bénéficiez en contrepartie d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 600 €\* directement versée à votre auto-école.

Les conditions à remplir pour en bénéficier :

- Avoir entre 16 et 19 ans
- Être domicilié ou interne dans l'une des 25 communes de Thonon Agglomération
- Être titulaire du « Code de la route » à la date du dépôt du dossier
- Remplir et motiver le dossier de candidature
- S'investir en faveur d'une opération citoyenne de 12h organisée par Info Jeunes, une commune de Thonon Agglomération ou une association partenaire dans les domaines suivants : prévention routière, éducation aux médias, écocitoyenneté, lutte contre les discriminations...

Le montant de l'aide versée dépend des conditions de ressources du bénéficiaire.

**Retrouvez toutes les informations  
et retirez dès maintenant votre dossier en ligne  
sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr) ou dans les antennes  
Info Jeunes de l'agglomération.**



# LES CHIENS CATÉGORISÉS



Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », classés en deux catégories distinctes. Elle implique une plus grande responsabilité pour leurs maîtres avec des obligations à connaître et des précautions à prendre.

## LES CHIENS DE CATÉGORIE 1

Il s'agit des chiens dits « d'attaque ». La catégorie 1 se compose de 3 types. Le terme « type » désigne le croisement de plusieurs races.

- Chiens de type American Staffordshire terrier, également appelés « pit-bulls »,
- Chiens de type Mastiff, également appelés « boerbulls »,
- Chiens de type Tosa.

L'objectif de la loi de 1999 étant de limiter le nombre de chiens de catégorie 1, toute acquisition, cession à titre onéreux ou gratuit, introduction ou importation sur le territoire français est interdite et passible de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

## LES CHIENS DE CATÉGORIE 2

Il s'agit des « chiens de garde et de défense ». La catégorie 2 se compose de 3 races et 1 type :

- Chiens de race American Staffordshire terrier,
- Chiens de race Rottweiler,
- Chiens de type Rottweiler (donc croisement de Rottweiler),
- Chiens de race Tosa.

## LE PERMIS DE DÉTENTION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention. La délivrance de ce document, par la mairie ou la Police Municipale de la commune, est soumise à 3 conditions :

- Posséder une attestation d'aptitude : formation théorique de 7 heures. Pour obtenir la liste des formateurs habilités à dispenser la formation, se renseigner sur le site de la préfecture.
- Faire passer à votre chien catégorisé une évaluation comportementale par un vétérinaire comportementaliste entre 8 et 12 mois.

- Posséder les documents justificatifs de l'identification du chien (carte I-Cad), de sa vaccination contre la rage (passport), le certificat vétérinaire de stérilisation (uniquement pour les chiens de catégorie 1) ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile.

Il est important de prendre en considération que si ces obligations ne sont pas respectées, les peines encourues peuvent être importantes. Par exemple, un détenteur de chien dangereux qui ne possède pas son permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende ainsi que d'une interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal.

Ne sont pas autorisées à détenir un chien de catégorie 1 ou 2 :

- Les personnes mineures ou sous tutelle,
- Les personnes condamnées (casier judiciaire non-vierge),
- Les personnes auxquelles on a retiré le droit de possession ou de garde d'un chien.

## LES OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE

Elles diffèrent quelque peu, en fonction de la catégorie de l'animal.

- Pour tous les chiens catégorisés 1 & 2 : Un chien catégorisé doit obligatoirement être muselé et attaché sur la voie publique. Seules les personnes majeures ont le droit de les promener mais pas seulement le propriétaire du chien.
- Pour les chiens de Catégorie 1 uniquement : Leur acquisition, leur cession à titre gratuit ou onéreux, leur importation et leur introduction sur le territoire français sont strictement interdites. La stérilisation est obligatoire. L'accès aux transports en commun, aux lieux publics et les locaux ouverts au public est interdit. Ils peuvent être promenés sur la voie publique muselés, mais en aucun cas entrer dans des locaux ou demeurer dans les parties communes des immeubles collectifs.



**NOUVEAU**  
DÉCOUVREZ  
LES INFOS DE  
VOTRE COMMUNE  
SUR VOTRE  
SMARTPHONE

L'application  
**POLITEIA FRANCE**  
est l'outil indispensable  
pour rester en contact  
direct avec votre commune.



- gratuite
- pas de donnée personnelle
- pas de pub
- toutes les infos en temps réel



DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE  
Commune de Massongy  
mairie@massongy.fr  
www.massongy.fr

